

USAGE DÉTOURNÉ DU PROTOXYDE D'AZOTE DIT "GAZ HILARANT": Quels risques pour la santé ?

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le protoxyde d'azote est initialement employé dans le domaine médical pour son action analgésiante. Depuis qu'il est commercialisé et utilisé comme gaz dans les cartouches pour siphons à chantilly, il est désormais accessible à tous.

L'inhalation de ce gaz, aussi appelé « gaz hilarant » en raison de son effet euphorisant, n'est pas sans risque. Des atteintes neurologiques sévères peuvent en résulter.

66 CAS SIGNALÉS

aux Centres antipoison entre janvier 2017 et décembre 2019

En majorité de jeunes hommes



entre 20 et 25 ans

71% DES CAS SIGNALAIENT



Au moins un symptôme neurologique ou neuromusculaire



QUELS SONT LES SYMPTÔMES RECENSÉS ?

Paresthésies, céphalées, vertiges, troubles de l'équilibre, neuropathies périphériques mais aussi asthénie, nausées et tachycardies.

Le type de protoxyde d'azote consommé était le protoxyde d'azote non médical, contenu dans des cartouches à usage alimentaire et inhalé via des ballons.

Les régions Hauts-de-France, Île-de-France et Occitanie sont les plus concernées par les intoxications signalées.



LES RECOMMANDATIONS DE L'ANSES

- ✓ Améliorer l'information sur les dangers avérés de l'inhalation de protoxyde d'azote auprès des jeunes consommateurs et sensibiliser les professionnels de santé : pédiatres, généralistes, psychologues, pédopsychiatres, neurologues, médecin du travail...
- ✓ Réglementer l'accès et l'étiquetage du protoxyde d'azote pour son usage alimentaire.